



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination
des Services de l'État**

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES

Par arrêté préfectoral n°2024/02/DCSE/BPE/EC du 26 avril 2024, il sera procédé pendant 31 jours consécutifs, du lundi 27 mai 2024 à 9 heures au mercredi 26 juin 2024 à 17 heures inclus, en mairie d'Aulnoy à l'ouverture des enquêtes publiques conjointes préalables :

- à la déclaration d'utilité publique, au profit de la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, relative à l'instauration des périmètres de protection autour du captage «Aulnoy 1 – Source de la Roche» (indice minier 01857X0022 -BSS000PQEN), situé sur le territoire de la commune d'Aulnoy,

- au parcellaire dans les périmètres de protection immédiate et rapprochée de ce captage.

Pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers d'enquêtes publiques conjointes seront tenus à la disposition du public, en format papier en mairie d'Aulnoy (Place de la mairie 77120) aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci,

Pendant toute la durée de l'enquête publique unique, le public pourra consulter et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête en format papier, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert en mairie d'Aulnoy, aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci.

Les observations et propositions du public pourront également être adressées, par correspondance, à la mairie d'Aulnoy et à l'attention du commissaire enquêteur, avant la fin des enquêtes. Toutes les observations écrites seront annexées au registre d'enquête publique déposé à la mairie d'Aulnoy pour y être tenues à la disposition du public.

Monsieur Christophe BAYLE, chef de projets d'urbanisme et d'aménagement, retraité, et Mme Marie-Françoise SÉVRAIN, consultante en environnement, retraitée, sont désignés, respectivement titulaire et suppléant, en qualité de commissaires enquêteurs. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations des intéressés, en mairie d'Aulnoy, aux dates et heures indiquées ci-dessous :

- mardi 28 mai 2024 de 9h00 à 12h00.
- samedi 8 juin 2024 de 9h00 à 12h00.
- mercredi 26 juin 2024 de 09h00 à 12h00.

L'avis d'enquête sera inséré sur le site Internet des Services de l'État en Seine-et-Marne, à l'adresse suivante : seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à compter de la clôture de l'enquête en mairie d'Aulnoy et consultable sur le site Internet de la préfecture de Seine-et-Marne précité.

Au terme de l'enquête publique, il sera statué par voie d'arrêté préfectoral sur :

- la déclaration d'utilité publique, au profit de la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, relative à l'instauration des périmètres de protection autour du captage «Aulnoy 1 – Source de la Roche» (indice minier 01857X0022 -BSS000PQEN), situé sur le territoire de la commune d'Aulnoy,

- l'instauration de servitudes dans les périmètres de protection immédiate et rapprochée de ce captage.